

Compte rendu de la réunion du Conseil municipal
de la Commune de LOURNAND du 29 mai 2024
(Convocation du 15 mai 2024)

Présents : DUMONTOY Marjorie, TRAMARD Camille, Jacques DUPLESSIS, PAILLART Julien, Laëtitia CHOCAT-PAYET, GROLEE Juliette, GUILLEMIN Jean-Pierre

Absents : Cyrille LEGER (pouvoir à DUPLESSIS Jacques), Hector ABITBOL (pouvoir à DUMONTOY Marjorie), Florent MAURIN (pouvoir à Julien PAILLART).

Secrétaire de séance : PAILLART Julien.

La séance est ouverte à 19 heures 00

1) Approbation du compte rendu de la séance du 10 avril 2024

Le compte rendu de la séance du 10 avril 2024 est accepté à l'unanimité des présents et représentés.

2) Vote des subventions aux associations.

Le budget alloué au subventionnement des associations a été défini dans le budget primitif voté le 10 avril 2024 et s'élève à 6 000 euros.

Julien PAILLART présente au Conseil une note présentant une répartition de ce budget à chaque association qui a présenté un dossier de demande de subventions complet.

A la vue de cette note, Juliette Grolée propose au Conseil d'augmenter de 450 euros le budget global de subventionnement pour permettre à toutes les associations de disposer des sommes qu'elles ont demandé dans leur dossier.

Cette proposition a été rejetée par le conseil à 7 voix contre 3 (Julien PAILLART, Juliette GROLEE et Florent MAURIN).

Propositions de subventionnement des associations :

- Castrum Lordo : 1 200 €
- Balad'Café : 600 €
- Un Ptit Air de Festival : 3 000 €
- Lournand Notre Patrimoine : 550 €
- Lournand Nature : 150 €
- Amicale des parents d'élèves : 500 €

Total des subventions versées : 6 000 €

Le Conseil Municipal **vote à 9 voix pour et 1 contre** (Juliette Grolée) le montant des subventions aux associations telles que précisées ci-dessus.

3) ZAER : Zone d'accélération de la production d'énergie renouvelables

La Maire et Juliette Grolée exposent à l'ensemble du Conseil que l'Etat demande aux communes de définir une ZAER sur son territoire. Cette zone peut concerner des zones privées ou publics, bâties ou non bâties.

La Maire considère que les informations dont on dispose ne permettent pas au Conseil, lors de cette réunion, de se prononcer sur la définition de ZAER sur la commune.

La Maire va donc se rapprocher de Monsieur Arnaud Lebouc, de la Communauté de Communes du Clunisois, pour obtenir plus amples informations.

Le sujet sera de nouveau inscrit à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil.

4) Bois communaux - Chapelle de Cotte

À la suite d'une discussion avec Mr Carrusca de l'Office National des Forêts, il convient de faire un nouvel inventaire exhaustif des parcelles de bois communaux. Une quinzaine de parcelles seraient concernées par cet inventaire. Il s'agirait d'inclure ces parcelles afin qu'elles soient gérées par l'ONF, permettant également d'obtenir des subventions, la valorisation des arbres et la pérennité de l'éco système.

A l'issue de cet inventaire, établi conjointement par la commune et l'ONF, il conviendra de délibérer à ce sujet, puis d'établir un procès-verbal.

5) Information des services du Département au sujet du stationnement.

Les services du Département, lors d'un rendez-vous avec La Maire au sujet de la sécurité, ont rappelé que le stationnement est interdit le long des voies Départementales.

Des véhicules sont régulièrement stationnés le long de la RD981 à proximité du restaurant Pont de Cotte et peuvent gêner la visibilité.

La Maire indique également que des véhicules sont régulièrement signalés comme gênant sur le long de la départementale qui traverse le Bourg de Lournand et dans les hameaux.

La Maire va rédiger un arrêté de stationnement interdit sur les voies concernées.

Avant d'établir cet arrêté, le Maire précise qu'elle contactera les propriétaires des habitations concernées par les voies afin de leur rappeler ce point.

6) Recrutement de l'employé communal

La fiche de poste a été remise à jour et une annonce est mise en ligne. Actuellement trois CV ont été transmis, par candidature spontanée, et seront étudiés très prochainement.

La Maire signera un arrêté de déport afin de déléguer à Camille Tramard, Jacques Duplessis et Florent Maurin le recrutement et la gestion du futur employé communal.

Date limite de candidature a été fixée au 1^{er} juillet.

7) Projets communaux 2024/2025.

- Réfection de voiries
 - Impasse des Curtils et Impasse des Sarazins : Un budget de 9 600 euros est dédié à la réfection de ces deux voies. Les travaux sont prévu courant juin 2024.
 - La commission Voirie et Environnement va se réunir le 04 juin pour faire un inventaire détaillé des routes et voies qui devront faire l'objet d'une réfection. La commission établira un programme de travaux hiérarchisé et chiffré qui sera présenté en Conseil Municipal.
- Réfection de murs de soutènement de route
 - La commission Voirie et Environnement doit également réaliser un inventaire des murs effondrés sur la commune et établir un programme de réfection chiffré qui sera présenté en Conseil Municipal.
- Bilan énergétique des bâtiments communaux
 - Julien PAILLART rend-compte en réunion de l'entretien qu'il a eu avec Monsieur Yohann PRAT du Sydesl et présente les différentes missions que propose le Syndicat Départemental d'Énergie de Saône et Loire aux communes pour leur permettre de faire des économies d'énergie.

Camille Tramard va prendre contact avec le Sydesl pour étudier et définir un programme de travaux pour le renouvellement de la chaudière et l'amélioration de l'isolation du bâtiment communal

- Aménagement du bourg et des hameaux
 - Suite à la restitution de l'étude d'aménagement paysager du Bourg et des hameaux réalisée par le cabinet Ejo, la commission Bien Vivre Ensemble se réunira le 19 juin. Cette réunion aura pour but de faire un point sur l'avancement des recherches de subventions et sur la programmation des actions à entreprendre.

Prochaines réunions :

- Commission bien vivre ensemble : **le mercredi 19 juin à 18h30**
- Commission voirie : **le mardi 4 juin à 15h30**

8) Élections Européennes du 9 juin 2024

Planning des permanences pour le bureau de vote :

- 8h-10h : Marjorie DUMONTOY – Jean-Pierre GUILLEMIN – Hector ABITBOL
- 10h-12h : Juliette GROLEE – Julien PAILLART – Camille TRAMARD
- 12h-14h : Jacques DUPLESSIS – Hector ABITBOL– Julien PAILLART
- 14h-16h : Marjorie DUMONTOY – Jean-Pierre GUILLEMIN – Mireille DUPLESSIS
- 16h-18h : Florent MAURIN – Juliette GROLEE– Anne ASTON

9) Renouvellement des baux communaux

Le Maire expose à l'ensemble du Conseil que Mme Gabon va prendre sa retraite et que la parcelle communale qu'elle loue actuellement sera remise à la location. Un courrier de candidature a été reçu (Pierre Emorine).

La Maire contactera la SAFER et la DDT pour préciser la procédure à suivre.

10) Questions diverses.

- Installation de défibrillateurs sur la commune : deux lieux ont été évoqués : la Mairie et au niveau du restaurant du Pont de Cotte.
- La prochaine Conférence des Maires aura lieu le 24 juin à Lournand
- Suite à une demande d'une administrée, la commune va étudier la faisabilité d'un accès à « la salle parquet » pour les personnes à mobilité réduite.
- La toiture du lavoir de Collonges doit être refaite. Il s'agira de préciser les travaux à réaliser pour pérenniser l'ouvrage.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h50.

